

AVIS PUBLIC D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Demande de dérogation mineure 19-011

Aux personnes intéressées par la :

Demande de dérogation mineure numéro 19-011 au bénéfice de l'immeuble situé au **44, 10^e Rue**, à Chapais, lot numéro **4 958 945**, afin de permettre **la construction d'un garage qui dépassera la hauteur du bâtiment principal.**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 26 novembre 2019, le comité a recommandé à l'unanimité au conseil d'accorder la dérogation suivante:

Demande de dérogation mineure numéro 19-011 au bénéfice de l'immeuble situé au 44, 10^e Rue, à Chapais, lot numéro 4 958 945, afin d'autoriser la construction d'un garage qui dépassera la hauteur du bâtiment principal, soit : La hauteur du garage est en contravention avec la hauteur permise en vertu du *règlement de zonage 01345-A et ses amendements.*

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 17 décembre 2019 à 19 h, à l'Hôtel de Ville de Chapais située au 145, boulevard Springer, à Chapais;

Chapais, ce 29^{ième} jour du mois de novembre 2019



Gaétan Gravel, inspecteur municipal,
responsable de l'urbanisme et de l'environnement

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Gaétan Gravel, inspecteur municipal, responsable de l'urbanisme et de l'environnement, certifie par la présente, **qu'un avis public concernant la dérogation mineure 19-011 a été affiché** :

Hôtel de Ville (145 boul. Springer) le : 29 novembre 2019

Poste Canada (124 boul. Springer) le : 29 novembre 2019

Site internet de la Ville de Chapais le: 29 novembre 2019

Site officiel (www.villedechapais.com) de la Ville de Chapais;



Gaétan Gravel, inspecteur municipal, responsable de l'urbanisme et de l'environnement